

Genèse, mutation et problèmes urbains de la chefferie « traditionnelle » à Yaoundé (Cameroun)

par Athanase BOPDA

L'inconfort actuel des anciennes ou des nouvelles structures d'encadrement indigènes, assujetties ou clandestinisées¹ depuis la colonisation, prend une ampleur particulière dans les grandes métropoles cosmopolites d'Afrique noire. En raison de sa situation à l'intersection des systèmes d'encadrement autochtones et occidentaux, la fonction de chef « traditionnel » suscite des attentes partiellement contradictoires. L'accélération des mutations économiques, sociales et politiques en milieu urbain rend plus difficile encore la gestion de cette ambiguïté.

Pourtant, la forte densité des hommes et de leurs activités, l'intensité de la vie de relations, l'ampleur des échanges comme des confrontations culturelles ou politiques font qu'ici, peut-être plus qu'ailleurs, les structures d'encadrement endogènes ou exogènes ont un rôle remarquable à jouer. Bien qu'elle ne relève pas partout des mêmes réalités, la chefferie « traditionnelle » ne peut-elle servir de pilier à la recomposition d'une cohésion sociale dans un monde urbain africain que caractérisent de multiples formes de transition, de restructuration, de réajustement et d'intégration ?

Ceci est important pour les populations autochtones "recevant" la ville. Ne pouvant disposer, comme les autres citadins venus d'ailleurs, d'un côté d'un village-terroir et de l'autre d'une « ville-frontière »², nouveau monde intra-national, espace de conquête, ces autochtones ne peuvent bénéficier

1. D'autres préfèrent à ces attributs le qualificatif d'informel ; malheureusement, malgré sa concision, celui-ci traduit une méprise. Clandestin est utilisé ici pour désigner ce qui n'est pas classé par l'administration.

2. « Frontière » est ici utilisé au sens américain de « frontier ».

du dédoublement de leur espace de vie pour amortir le choc de la déstabilisation culturelle engendrée par la citadinisation³. La chefferie « traditionnelle » des autochtones doit ainsi gérer l'articulation de deux modes de fonctionnement, alors que sa population, ses activités, sa culture et son territoire sont complètement remaniés : le passage de la chefferie de village à celle de quartier est un « virage » délicat. Les immigrants ont également besoin d'une structure encadrante qui leur permette de mieux négocier leur citadinisation, pour mieux résister à la désarticulation parfois engendrée par la dispersion⁴.

Nous avons choisi d'étudier le rôle des chefferies dites « traditionnelles » dans ce contexte de « bouillon de culture » urbain qu'est la ville de Yaoundé⁵. Comme la plupart des capitales africaines, Yaoundé⁶ a connu une croissance démographique rapide, 58 000 habitants en 1957, 613 000 en 1987. A ce rythme, elle doublerait donc tous les quarts de siècle. Le nombre de cases et de bâtiments augmentent chaque année de 5,9%. L'espace urbain, inférieur à 5 ha dans les années 40, atteint 256 km² aujourd'hui et couvre le département du Mfoundi. Il comprenait il y a peu quatre arrondissements : Yaoundé I, II, III, IV. A chacun de ces arrondissements correspondait une commune de même nom. Deux nouveaux arrondissements viennent d'être créés. Pour le gouvernement, ces créations devraient rapprocher les administrateurs des administrés. Pourtant, même à cet échelon inférieur du commandement, l'administration est encore loin des citadins et elle a besoin du relais des chefferies dites « traditionnelles ». Que recouvre cette notion ?

I. La chefferie « traditionnelle » : une notion ambiguë

Dans les systèmes administratifs et politiques d'Afrique noire, la situation des chefferies « traditionnelles » a toujours été marquée par une ambiguïté permanente. Créées ou tolérées par les acteurs du mode d'encadrement à l'occidentale, en quoi sont-elles « traditionnelles » ? Dans le domaine administratif, elles ont presque partout été « recyclées » à travers le concept plus ou moins folklorique de « chefferie traditionnelle » :

3. La citadinisation présente deux dimensions, physique et mentale. Lire sur ce point : COURADE G., BRUNEAU M., 1983, « Développement rural et processus d'urbanisation dans le tiers-monde », in *Cah. ORSTOM. sér. sc. hum.*, vol. XIX, n° 1, pp. 58-86

4. Ils sont « un pied dedans, un pied dehors » : CHALEARD J.-L., DUBRESSON A., 1989, « Un pied dedans, un pied dehors. A propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », in *Tropiques, lieux et liens*, Paris, ORSTOM, pp. 277-290.

5. BOPDA A., 1986, *La dynamique de l'espace urbain à Yaoundé. Reconstruction et expansion post-coloniales du bâti*, Yaoundé, Université de Yaoundé (Faculté des Lettres et Sciences humaines), 326 p., (Thèse de 3ème cycle).

6. Yaoundé est la traduction de Gaunde, nom de la capitale du Kameroun allemand. Ce nom transcrit l'expression Ya Ewondo, c'est-à-dire « chez les Ewondo ».

les administrateurs coloniaux, qui n'y voyaient qu'un outil de contrôle au service de leurs besoins, en attendaient une soumission totale ; pour les administrations nationales actuelles, les chefs ne sont que des auxiliaires. Les citadins cependant attendent autre chose : les chefs « traditionnels » dont ils rêvent ne sont pas de simples relais de l'autorité administrative déconcentrée, mais les détenteurs d'un réel pouvoir local décentralisé. Survivances tenaces de l'âme culturelle indigène en situation de résistance passive dans le monde moderne, les chefferies locales ont une autre signification pour les populations, plus particulièrement pour les autochtones⁷ pris dans la tourmente de l'urbanisation : le chef, surtout le chef « traditionnel », est un représentant. Comme tel, il doit être leur fidèle porte-parole, l'instrument d'expression de leurs besoins et de leurs volontés sur la scène publique ou administrative, le défenseur de leurs intérêts. Mais est-ce réellement le cas ? En dehors du problème de leur compétence, les chefs « traditionnels » sont-ils du côté des autorités administratives, gérant l'appareil d'Etat, ou dans la logique des pouvoirs locaux, exprimant la volonté des populations ? Quelles sont leurs difficultés à Yaoundé ?

Du côté de l'administration comme de celui des populations, les visions de la chefferie diffèrent, ce qui place les détenteurs de cette fonction dans une tension permanente, que renforce la quête d'un difficile équilibre entre les charges de la fonction et la préservation d'intérêts personnels.

Si le commandement moderne gère les hommes résidant sur des espaces bien délimités, il n'en est pas de même dans le système d'encadrement autochtone. Là réside un second malentendu. Les Français avaient institué les chefs de groupement, les chefs de canton et les chefs supérieurs pour s'en servir comme leviers de commande et de contrôle des populations indigènes. Bien que le milieu urbain soit d'une nature sociale particulière, l'organisation de la chefferie « traditionnelle » coloniale n'a pas pris un aspect original à Yaoundé. L'administration actuelle y distingue les chefferies de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré et, en dessous, les chefs de bloc. La terminologie a changé, mais la situation antérieure a été reconduite.

Globalement, cinq échelons de hiérarchie peuvent être dégagés à la lecture des textes et des documents administratifs. Au sommet, le préfet du Mfoundi et ses quatre sous-préfets organisent ou veillent à l'« administration d'élite ». Plus bas, le monde des chefs participe à l'« encadrement de masse ». Trois échelons devraient faciliter leur action : au niveau le moins élevé, les chefferies de blocs ou de hameaux ; au-dessus de celles-ci, les chefferies de quartiers ou de villages, coiffées elles-mêmes par les chefferies de zones. On retrouverait ainsi une sorte de

7. Les Ewondo, de tribu beti, sont les autochtones de la ville de Yaoundé et de la province du Centre.

correspondance avec les chefferies de premier, deuxième et troisième degré évoqués par les textes en vigueur.

En réalité, les choses ne sont pas si simples. L'organisation territoriale des quartiers renvoie à des toponymes dont l'administration officielle ne respecte pas l'ordonnancement. En « haut », dans l'espace rural comme dans la ville, les zones, dépourvues de chefs et ignorées des populations, n'existent que sur le papier ; en « bas », les chefferies de hameaux sont inconnues dans le Mfoundi et seules les « chefferies de quartier » ont été redécoupées en chefferies de blocs. En somme, les premier et quatrième degrés de l'encadrement de masse font défaut sur le terrain.

Les administrateurs coloniaux se sont efforcés d'enfermer le peu d'autorité reconnue aux chefs locaux dans des cadres spatiaux plus ou moins conformes à leur seul lieu d'implantation. La « modernisation » ainsi apportée brisait le droit des chefs à commander « leurs gens » où qu'ils soient. De noble et libre maître dans le contexte antérieur, le statut de chef n'offrait plus à son détenteur qu'un simple rôle d'intermédiaire entre l'administration nouvelle de type moderne et une masse d'administrés confrontée à une situation de rupture. C'est dans ce contexte qu'a été dessinée la trame spatiale des chefferies de Yaoundé.

Une série de textes vagues en esquisse les contours⁸. Aucune précision ne permet de distinguer officiellement les chefferies de quartiers de celles de villages au Cameroun. Dans les textes, l'énumération des toponymes de groupements, villages et quartiers se fait « en vrac ». Les choses étaient sans doute plus simples quand les périmètres urbains étaient clairement délimités⁹, les chefferies incluses à l'intérieur de ceux-ci pouvant être considérées comme « chefferies de quartiers ». Aujourd'hui, seule une différenciation implicite transparait des documents administratifs les plus précis. Ces nombreuses imprécisions entachent toujours l'organisation des chefferies « traditionnelles » du Mfoundi. A ceci s'ajoutent de nombreux problèmes de fonctionnement.

II. Une autorité en crise dans la ville

Dans la société bété, la fonction de chef n'était pas à proprement parler rémunérée. Le responsable du groupe était cependant récompensé par des avantages multiples attachés à l'exercice de ses fonctions : il commandait aux hommes et pouvait les utiliser pour ses propres travaux. L'activité de commandement du chef n'est devenue une occupation exclusive qu'avec la

8. Décret n° 74-194 du 11 mars 1974 et n° 77-245 du 15 juillet 1977. Arrêtés n° 19-PM du 7 février 1981 et n° 10-A-MINAT-DOT du 19 janvier 1983.

9. Ce qu'ils ont été jusqu'au milieu des années 70.

période coloniale cependant. Auparavant il devait surtout veiller à la sécurité de ses parents, clients et sujets, puis à partir de la colonisation ce rôle revint à l'administration : il devint alors un intermédiaire à plein temps entre cette dernière et la population. Aujourd'hui, les chefs doivent se livrer parallèlement à une ou plusieurs activités rémunératrices s'ils veulent vivre décemment.

1. Chef de quartier ancien, vendeur de terrain

Dans les villages aujourd'hui urbanisés, les nouveaux chefs de quartiers sont en général issus de la famille des « vendeurs de terrains ». Pendant la phase initiale de construction du bâti urbain, ils sont tout-puissants. Les allogènes qui arrivent acceptent une autorité avec laquelle ils négocient des transactions foncières à moyen ou long terme. En effet, ces nouveaux venus ont rarement assez d'argent pour payer immédiatement la totalité du prix des parcelles : quand, au bout de plusieurs années, ils achèvent le paiement du terrain, ils ont tissé d'étroites relations sociales avec leur « vendeur de terrain ». Ils en reconnaissent la tutelle, souvent vite convertie en chefferie de quartier ou de bloc. Ce n'est pas le cas de ceux qui viennent ensuite louer les logements construits par les premiers allogènes, devenus à leur tour propriétaires fonciers. Beaucoup d'entre eux ne font la connaissance du chef de quartier que s'ils se rendent à son domicile lors du paiement de l'impôt.

Après la phase de pénétration urbaine, pendant laquelle les transactions foncières orientent tout, le quartier se densifie en constructions et en hommes. La tutelle que les chefs autochtones s'octroyaient du fait de leur statut de « vendeur de terrain » peut s'estomper. Elle disparaît même complètement s'ils ne se sont pas, entre-temps, dotés d'autres bases de pouvoir, comme par exemple des fonctions administratives ou politiques « respectables ». Le morcellement de l'espace des chefferies « traditionnelles » aboutit ainsi progressivement à l'émergence de chefs allogènes. La neutralité ou les préférences d'une population urbaine où les autochtones sont de plus en plus minoritaires facilitent cette évolution à Yaoundé. Très souvent cependant, le vrai problème est celui de l'efficacité des chefs, qui conservent un « esprit du terroir » encore vivace, dans l'exercice d'encadrement des populations hétérogènes résidant dans leur circonscription. Les salariés de la fonction publique ou des sociétés privées, qui ne paient pas leurs impôts auprès du chef de quartier, affichent ainsi de réelles velléités d'indépendance : ils ne voient guère l'utilité de la chefferie urbaine.

2. Un travail bénévole et souvent ingrat

Certains chefs de quartiers ou de villages de Yaoundé ont l'impression d'être exploités par des fonctionnaires trop bien payés, qui se déchargent sur eux des aspects les moins gratifiants de leurs responsabilités et ne daignent plus multiplier les visites systématiques sur le terrain pour les assister dans leurs tâches difficiles. La chefferie est devenue un travail à temps partiel, parfois dédaigné en ville par ceux qui en sont les responsables héréditaires. En effet, les chefs « traditionnels » occupent aujourd'hui une place moins privilégiée dans la hiérarchie des valeurs de la société urbaine. D'autres fonctions ont remplacé le haut rang d'antan à Yaoundé, et même dans tout le pays : haut fonctionariat, responsabilités dans le parti ou à l'Assemblée nationale, petite ou moyenne proto-bourgeoisie commerçante et administrative. La force relative des notables des différents lignages autochtones de Yaoundé, les « mvogs »¹⁰, est étroitement tributaire de l'importance des fonctions politiques, administratives ou économiques que ceux-ci détiennent. Celle des chefs non autochtones ne tient d'abord qu'à la reconnaissance des autorités administratives.

Travail à temps partiel, le rôle de chef « traditionnel » à Yaoundé est pratiquement un bénévolat. Quelques chefs se réclamant d'ailleurs de l'ancienne catégorie des chefs de groupement ou de canton laissent entendre qu'ils touchent environ 6 000 FCFA par mois. Comparant cette somme à leurs charges, ils estiment que c'est bien insignifiant. Même le surplus monétaire provenant des « commissions » qu'on leur accorde sur le montant des impôts prélevés est loin de les satisfaire. La crise aidant, le recouvrement des impôts lui-même est d'ailleurs de plus en plus difficile et, dans cette tâche, certains chefs de quartiers ont l'impression de servir de boucliers aux autorités administratives. Ces difficultés expliquent une certaine désaffection vis à vis de la fonction de chef qui, de l'avis des intéressés, rapporte trop peu d'avantages. L'urbanisation rend leur tâche de plus en plus malaisée en accentuant le brassage et la diversité des populations à encadrer.

3. Chef de quartier, de village, de famille ou de clan ?

Les immigrants provenant de toutes les régions du Cameroun et de l'extérieur submergent chaque jour d'avantage les « mvogs » et les « eliks » éwondo du Mfoundi. Dans un premier temps, l'administration coloniale avait choisi d'organiser l'autorité des quartiers et de leurs chefs en fonction

10. « Mvog » en éwondo désigne la descendance.

des tribus et des clans, ce qui permettait de contrôler des populations regroupées dans des quartiers à forte prédominance ethno-culturelle : Briqueterie Haoussa, Briqueterie Bamoun, Mokolo Bamiléké, Mokolo Bamvelé, Etam-Bafia par exemple. Dans ces groupements, la chefferie urbaine a longtemps bénéficié de la caution administrative d'une part, d'un aval parfois ambigu des autorités traditionnelles des terroirs d'émigration d'autre part. Ces dernières faisaient de la communauté néo-citadine de leurs ressortissants un appendice de leur domaine social d'encadrement, ainsi désolidarisé du territoire d'assise de leur autorité. Encore fortement marquées par leurs origines rurales, en quête d'une sécurité fondée sur la reconstitution du microcosme socio-culturel d'origine, les premières générations d'immigrants n'ont jamais remis en cause le système.

Depuis l'indépendance, toutefois, les modalités de la citadinisation ont été modifiées. Dans une certaine mesure, Yaoundé se transforme en un véritable lieu de cohabitation socio-ethnique et culturelle : la capitale est devenue un laboratoire de l'intégration nationale et les chefferies mises en place à Yaoundé sous l'impulsion de l'administration coloniale ont du mal à préserver leur autorité sur les membres de leur clan, de leur famille ou de leur tribu. Sous l'influence de la mobilité et de la concentration des hommes, leurs espaces initiaux de commandement se morcellent jour après jour. Cet émiettement affaiblit le rang de commandement des chefs, scinde les populations jadis regroupées et les répartit entre de nouveaux quartiers. Ceux-ci sont contrôlés par de nouveaux chefs autochtones, aussi longtemps qu'ils demeurent propriétaires des terres, mais la nomination de leurs successeurs ne dépend pas clairement des anciens. Confrontés à cette « balkanisation » de leur domaine d'autorité, nombre de chefs « traditionnels » acceptent difficilement les changements engagés.

4. Une efficacité contestée

Sur le terrain, l'efficacité des chefs dépend de nombreux facteurs. Il y a d'abord le nombre et la qualité des citadins à encadrer. On n'est pas chef dans un vieux quartier dense, mal loti, peuplé d'allochtones, comme Mokolo, de la même manière que dans les quartiers aisés, tels Bastos ou Mfandena. Par ailleurs, les conditions de travail changent selon que le « quartier » est un lotissement de recasement ou de promotion immobilière comme Essos et Nsimyong, ou un ancien village autochtone comme Odza dans la périphérie rurale du Mfoundi. Enfin, dans l'initiative, le suivi et le contrôle non officiel de travaux d'intérêt commun réalisés par les micro-communautés locales, comme l'adduction d'eau et l'extension des réseaux de VRD, les chefs sont souvent confrontés à d'autres personnalités tels que

les conseillers municipaux, les maires, les hauts fonctionnaires ou encore les responsables de partis politiques.

Moins les chefs sont instruits, moins ils maîtrisent les problèmes lorsque croissent le peuplement et l'urbanisation. Parfois ils manquent de tact, d'autres fois ce sont les administrés, plus instruits, qui résistent par fierté ou par orgueil à leur commandement. Pérennisant un héritage acquis de leurs parents, les chefs de « mvog » de Yaoundé posent par principe que leurs fils héritent de leur aire d'administration après leur mort, mais ceux-ci n'ont parfois ni le charisme, ni le niveau d'instruction, ni le poids politique et social nécessaires pour conduire leur tâche à bien. Quand ils sont naturellement portés à défendre des intérêts catégoriels, ceux de leurs parents, de leurs « frères » de tribu ou de clan, de leur « groupe », ou simplement leurs intérêts propres, les chefs héréditaires provoquent des tensions et des troubles sociaux.

Il ne suffit pas d'être fils de chef de quartier pour hériter de toute l'autorité de son père, tandis qu'une nomination par l'administration ne dispense pas d'une bonne compréhension des problèmes pour se faire obéir. L'hérédité traditionnelle comme les cautions administratives sont ainsi remises en cause par une urbanisation qui modifie les paramètres de la fonction de chef. Ceci est d'ailleurs valable pour tous les responsables de l'encadrement administratif, « d'élite » comme « de masse ». Aussi la nécessité d'une adaptation de l'encadrement aux réalités urbaines impose-t-elle qu'une rénovation de la chefferie dite « traditionnelle » soit amorcée.

III. Un pouvoir à restaurer et à valoriser

Dans les quartiers du Mfoundi, l'urbanisation suscite l'apparition progressive d'un nouveau type d'encadrement, marqué par la coexistence de chefs allogènes et autochtones. Les seconds demeurent jusqu'ici plus nombreux à l'échelon des blocs de 3^{ème} degré mais, dans les zones les plus anciennement urbanisées, les nouveaux chefs sont de plus en plus fréquemment des immigrants.

Leur accès à la fonction procède d'itinéraires variés. Quelques-uns sont les premiers citoyens à être arrivés dans le secteur qu'ils dirigent. Ils ont vu naître et se développer le quartier qu'ils connaissent parfaitement : ils peuvent l'encadrer efficacement. D'autres ont hérité de la fonction en collaborant avec leurs prédécesseurs autochtones : au moment du morcellement de l'unité de commandement initiale devenue trop dense, ils ont été désignés comme chefs tant en vertu de leur expérience et de leur dynamisme qu'en raison de leurs relations personnelles et de la localisation de leur résidence principale au sein des nouvelles unités créées. Qui les

remplacerait s'ils venaient à émigrer, à prendre leur retraite ou à mourir ? Leurs enfants ? Leurs collaborateurs ?

Bien que mal valorisée, la chefferie « traditionnelle » demeure un rouage essentiel de la cohésion sociale en ville. Peut-on envisager que, plus tard, les administrés élisent leur chef de quartier parmi les autochtones ou les allogènes ? Peut-on imaginer que ces chefs puissent devenir conseillers municipaux ou participer aux comités de développement des arrondissements ?

Le besoin et l'utilité de l'« encadrement de masse » exigent aujourd'hui une réflexion sur les chefferies. Leur transformation peut être un moyen d'améliorer l'administration des cités, notamment dans les espaces en cours d'urbanisation. Pratiquant la médiation entre populations et administrations depuis la colonisation, elles pourraient faciliter des ajustements entre les retombées locales des interventions publiques et les pratiques citadines, d'où résulterait une articulation plus satisfaisante entre le « haut » et le « bas ».

Une meilleure organisation des chefferies est nécessaire pour que les concepteurs, les administrateurs et les populations de la cité dialoguent. Pour parvenir à cette fin, un minimum de « standardisation » s'impose aujourd'hui dans les profils d'évolution des chefferies, considérées à la fois comme des entités spatiales et des fonctions. Il ne s'agit pas de « récupérer » l'initiative populaire par le contrôle des structures d'encadrement de base, mais de reconnaître l'utilité des fonctions de la chefferie urbaine qui pallie les carences de l'action administrative classique. Il s'agit également de formaliser son rôle de représentant des populations¹¹.

Bien que déjà centenaire, la régulation sociale et politique de la coexistence urbaine par la chefferie « traditionnelle » reste un vaste champ expérimental. Confrontés aux problèmes quotidiens de l'intégration urbaine, les chefs, laissés à eux-mêmes, subissent plus qu'ils ne gèrent l'évolution de leurs fonctions : la chefferie de quartiers ou de villages se transforme sans qu'une action réfléchie et concertée accompagne cette mutation. On gagnerait pourtant à concevoir un modèle officiel et général des changements.

En premier lieu, une attention particulière devrait être portée à la délimitation des périmètres urbains. En effet, il est évident que les chefferies citadines ne peuvent être fondées sur les mêmes principes de pouvoir que celles des campagnes, où la dynamique traditionnelle est plus vivace. La définition spatiale des villes permettrait de différencier les

11. Lire, sur ce point MPINGA H., 1967, *La ville de Kinshasa : organisation politique et administrative actuelle*, Bordeaux, CEAN/IEP, 111 p., multigr.

secteurs respectifs d'application des pouvoirs urbains et ruraux. La mutation des chefferies de villages en chefferies de quartiers doit être prévue et organisée. Des autochtones et des allogènes citadins, personne ne saurait être exclu ou marginalisé.

Il faudrait également dégager une hiérarchie globale des types et niveaux de chefferies, de façon à bien identifier des classes correspondant aux diverses unités spatiales d'encadrement administratif. Les notions de groupement, zone, village, quartier ou hameau doivent avoir une signification officielle précise, fondée sur des calibres spatiaux et démographiques conformes aux capacités d'encadrement des responsables de ces unités de commandement. Dans ce travail de fond, il est enfin nécessaire de réfléchir aux relations entre les chefferies et les pouvoirs locaux issus des politiques de déconcentration administrative et de démocratisation. En effet, redynamiser les plus petites unités spatiales de l'encadrement administratif en milieu urbain exige plus qu'un effort d'improvisation désordonné.

Conclusion

Pour tout un monde de néo-ruraux, l'urbanisation pousse à l'invention d'un nouveau savoir-vivre ensemble ; en ville se façonnent les modèles de sociabilité de l'Afrique en cours d'émergence. Or, la chefferie « traditionnelle », en ville comme au village, est en même temps émanation locale et rouage de l'administration. Cette fonction de médiation l'expose particulièrement aux mutations sociales qui résultent de l'urbanisation et pourrait lui conférer un rôle privilégié dans l'encadrement des collectifs citadins. Etudier les chefferies urbaines, c'est observer comment sont redistribués et comment évoluent les pouvoirs urbains à l'échelle infra-municipale, échelle de négociation et d'intermédiation sociale particulièrement évocatrice. C'est aussi valoriser un échelon de pouvoir souvent oublié des décentralisations communales : cadres de vie du citoyen-citadin, les communautés de voisinage sont cependant révélatrices des tensions et contradictions qui animent les sociétés urbaines.

Pendant la campagne des élections présidentielles d'octobre 1992, le ministre de l'Information et de la Culture d'une part, celui de l'Administration territoriale d'autre part, ont promis une revalorisation du statut de la chefferie « traditionnelle » et une décentralisation accrue au profit des pouvoirs locaux, mais les communes urbaines d'arrondissement, créées en 1988, attendent toujours un réel transfert d'attributions et de financements. Outre une approche intéressante des aléas de la décentralisation, les tribulations des chefferies « traditionnelles » en milieu

urbain offrent, dans le cadre de la relance démocratique actuelle, un champ d'investigations instructives sur la nature et le rôle des pouvoirs locaux.

Don 80 F1

SOUS LA DIRECTION DE
Sylvy Jaglin et Alain Dubresson

Pouvoirs et cités d'Afrique noire

Décentralisations en questions

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° 140.639.241
Cpte B

Couverture : Collage de Michel Coquery illustrant la diversité des pouvoirs
et leurs représentations dans la ville.

© Éditions KARTHALA, 1993
ISBN : 2-86537-455-6

Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris